

## Le centre de médecine sportive (CMS)

Le Centre de Médecine Sportive est ouvert à toutes les associations référencées par le service de sports de la Ville de Mâcon. Il permet la délivrance d'un certificat de non contre-indication à la pratique de la discipline, selon le règlement médical propre à celle-ci.

Une participation de 5.00€ est demandée pour une visite d'aptitude à la pratique de la compétition.

Les visites se déroulent sur rendez-vous, les mardi et jeudi de 14h à 18h, à la Polyclinique du Val de Saône, 44 rue Ambroise Paré à Mâcon.

La prise de rendez-vous s'effectue à l'accueil de la Polyclinique - Tél. : 03 85 23 23 23.



### HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine  
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00  
Allô Mairie : 0800 337 273

**ESPACE PRESSE**